

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2015

---

## RÉFORME DU DROIT D'ASILE - (N° 2883)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 88

présenté par  
Mme Mazetier

-----

### ARTICLE 14

Après l'alinéa 17, insérer l'alinéa suivant :

« 1°A À la première phrase du premier alinéa de l'article L. 311-4, les mots : « d'un récépissé d'une » sont remplacés par les mots : « d'une attestation de » ; ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.